**DELIBERATION ANNUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT**

**D’AGENTS CONTRACTUELS SUR**

**DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A**

**UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D’ACTIVITE**

(en application de l’article L.332-23-2° du code général de la fonction publique)

17/05/2022

L’assemblée délibérante *(Conseil Municipal, Conseil de Communauté, Comité Syndical,…)* ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2° ;

Considérant qu’en prévision de … *(par exemple, période estivale)*, il est nécessaire de renforcer les services de … *(par exemple, surveillance piscines, centres de loisirs,…)* *(exposer le motif de recrutement des agents contractuels)* pour la période du … au …. ;

Considérant qu’il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d’agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d’activité en application de l’article L.332-23-2° du code précité ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire *(ou le Président)* et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

- d’autoriser Monsieur le Maire *(ou le Président)* à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d’activité pour une période de … (6 mois maximum pendant une même période de 12 mois) en application de l’article L.332-23-2° du code précité.

* A ce titre, seront créés :
* au maximum … *(préciser le nombre)* emplois à temps complet dans le grade de … *(préciser le grade)* relevant de la catégorie hiérarchique… *(A – B ou C)* pour exercer les fonctions de … ;
* au maximum …… *(préciser le nombre)* emplois à temps non complet à raison de ……/35èmes dans le grade de … *(préciser le grade)* relevant de la catégorie hiérarchique … *(A – B ou C)* pour exercer les fonctions de …

Monsieur le Maire *(ou le Président)* sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l’indice terminal du grade de référence.

- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait à …le …,

Le Maire *(ou le Président)*,

Visa de la préfecture :

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du :

Le Maire *(ou le Président)* :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.